



Chers membres,

Merci de prendre connaissance des points suivants afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté à terme.

1. Les terrains sont accessibles aux membres 7 jours avant échéance et aux non-membres 48h avant échéance. Un maximum de 2 réservations par semaine est autorisé par personne.
2. **Les 4 joueurs doivent impérativement être renseignés dans Playtomic. Chacun, même non-membre, doit idéalement avoir créé un profil Playtomic préalablement**, autrement il ne sera pas reconnu dans la base de données, et n'aura pas accès au paiement (ça prend deux minutes).
3. Un joueur non-renseigné sera considéré **automatiquement** comme non-membre. La personne en charge de la réservation sera alors tenue responsable de sa quote-part.
4. Un joueur membre qui inscrit des non-membres qui ne s'acquittent pas de leur quote-part, sera également tenu responsable de leur dette.
 - Le non-paiement entraînera automatiquement le blocage du compte de la personne membre pour une prochaine réservation. Sensibilisez donc bien vos invités à un paiement anticipé.
5. La répétition d'impayés entraînera, dans un premier temps, la suspension temporaire du compte.
6. Les membres qui ne sont pas en ordre de cotisation **ne sont pas activés** ! Ils sont donc redevables d'une quote-part pour chaque réservation dans l'intervalle ! Ils sont tenus de prévenir le club, une fois le paiement réalisé.
7. Les membres en ordre de cotisation ayant toujours un solde à payer lors d'une réservation, sont invités à contacter le club pour régularisation avant la rencontre. **Merci de ne rien payer** afin d'éviter des démarches de remboursement contraignantes. **Nous rappelons** que les coordonnées renseignées au club (email & téléphone) et celles utilisées pour créer votre compte Playtomic doivent impérativement matcher pour être reconnu comme membre.
8. Chaque membre reçoit un mail post réservation. Merci de systématiquement valider la réservation et le 0€ de paiement.

Nous comptons sur chacun pour une bonne application de ce règlement. L'objectif étant d'évoluer dans un climat de confiance et non de surveillance. Le club ne procédera plus à un remboursement découlant d'une mauvaise application. Chacun est donc responsable de sa réservation.